



Mise à l'enquête publique

L'Administration communale de Vionnaz soumet à l'enquête publique la/les demande(s) d'autorisation de construire déposée(s) par :

Requérant(s) : M. Mujë Memaj, à Vionnaz
Propriétaire(s) : Mme Shkurte Zenelaj et M. Mujë Memaj, à Vionnaz
Auteur des plans : BF Architecture & Technique du Bâtiment Sàrl, à Vionnaz
Objet : Construction d'un immeuble avec 13 places de parc et démolition d'une cabane de jardin
Situation : Parcelle N° 922 Plan : N° 8
Au lieu-dit : Essert
Zone : Mixte artisanat – commerce – MA
Coordonnées : 2'558'815 / 1'128'610
Dossier déposé le 1^{er} avril 2021

Le(s) dossier(s) y relatif(s) peut/peuvent être consulté(s) au bureau communal pendant la durée de l'enquête publique, aux heures d'ouverture officielles. Les observations, réserves et oppositions de tiers doivent être adressées en deux exemplaires sous pli recommandé au Conseil communal dans un délai de 30 jours dès la présente publication.

Vionnaz, le 9 avril 2021

L'Administration communale